

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PROJET DE RESTAURATION HYDROÉCOLOGIQUE DE LA JUINE ET DE SES ANNEXES SUR LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE SUR LA COMMUNE DE LE MÉRÉVILLOIS, SOLLICITÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

## ENQUETE du lundi 21 septembre 2020 (8h30) au lundi 5 octobre 2020 inclus (17h00) soit 15 jours consécutifs

(arrêté n°2020.PREF/DCPPAT/BUPPE/140 du 30 juillet 2020)

PROJET: réaliser la restauration hydroécologique la Juine et ses annexes sur le domaine départemental de Méréville sur la commune de Le Mérévillois.

**CONSULTATION**: la demande d'autorisation environnementale, l'étude d'incidences, la dispense d'évaluation environnementale et un registre d'enquête seront mis à la disposition du public :

1/ Mairie de LE MÉRÉVILLOIS - service urbanisme - place de l'Hôtel de Ville – 91660 LE MÉRÉVILLOIS,

- lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,
- samedi de 9h00 à 12h00

Ces horaires seront éventuellement modifiés en fonction de l'évolution des mesures sanitaires liées au COVID19.

2/ Sur le site des services de l'État : <u>www.essonne.gouv.fr</u> (Rubriques-Publications/Enquêtes-publiques/Eau/Autres-autorisations/RESTAURATION-JUINE-LEMEREVILLOIS

Un poste informatique sera disponible en mairie de LE MÉRÉVILLOIS.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR : M. Jean-Noël THUILLART, cadre automobile en retraite

Mairie de LE MÉRÉVILLOIS, service urbanisme, place de l'Hôtel de Ville – 91660 LE MÉRÉVILLOIS

- mercredi 23 septembre de 14h00 à 17h00,
- samedi 3 octobre 2020 de 9h00 à 12h00,
- lundi 5 octobre 2020 de 14h00 à 17h00;

Toutes les mesures sanitaires seront prises pour assurer la réception du public.

Demande d'information sur le projet :

M.Kévin MERY – chef du secteur Rivières Inondations – KMery@cd-essonne.fr – Tél : 01 60 91 97 30

## OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pendant l'enquête :

- sur le registre d'enquête papier en mairie de LE MÉRÉVILLOIS, siège de l'enquête,
- sur le registre dématérialisé accessible en mairie de LE MÉRÉVILLOIS ou sur le site internet www.essonne.gouv.fr mentionné ci-dessus,
- reçues par écrit ou oral, par le commissaire enquêteur lors des permanences,
- adressées au commissaire enquêteur :
  - → par courrier envoyé en mairie de LE MÉRÉVILLOIS, siège de l'enquête, avant la clôture de l'enquête pour être annexé au registre papier,
  - → par courrier électronique reçu jusqu'au lundi 5 octobre 2020 inclus avant 17h00 à l'adresse suivante : pref91-juinelemerevillois@enquetepublique.net

Les observations et propositions du public transmises par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

**RÉSULTATS:** le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet, en mairie de LE MÉRÉVILLOIS, à la préfecture et à la sous-préfecture d'ÉTAMPES.

**DÉCISION :** Le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale après information et éventuellement consultation du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques.